

LES ESPACES BOISÉS DANS LES PLANS LOCAUX D'URBANISME, LES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS ET LA TRAME VERTE ET BLEUE TEXTES DE RÉFÉRENCE

La forêt est un milieu de production de bois qui fournit aux industriels, aux artisans, aux PME, la matière première nécessaire qu'ils transforment ensuite pour produire le papier, le carton, les panneaux, les charpentes et bardages, les tonneaux,... nécessaires à notre consommation. Or, depuis 30 ans, on ne récolte en forêt privée que 30 à 40% de l'accroissement biologique. Il est donc souhaitable de ne pas ajouter de freins réglementaires à un milieu déjà très contraint et vivant : un arbre vit et meurt et les paysages qu'il forme ne sont pas immuables. Il est essentiel que les documents d'urbanisme prennent en compte cette réalité.

Code rural - Article L. 112-3

Code de l'urbanisme – notamment articles L. 130-1 et suivants, R. 130-1 et suivants

OBJECTIFS

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Nord - Pas-de-Calais - Picardie est confronté à une livraison quasi-quotidienne de projets de plans locaux d'urbanisme (PLU) en provenance des cinq départements du Nord de la France. Une part non négligeable de ces PLU contient des dispositions manifestement illégales telles que celles que nous avons rassemblées sous le titre « erreurs à éviter ».

Le but de la présente note est de rappeler les modalités d'application du droit de l'urbanisme aux espaces forestiers et formations boisées :

- objet des plans locaux d'urbanisme,
- dispositions qu'ils peuvent prendre en ce qui concerne l'occupation des espaces forestiers,
- et, pour ces mêmes espaces forestiers, domaines dans lesquels le code de l'urbanisme n'intervient pas directement,
- recommandations qu'ils peuvent inclure dans les règlements d'urbanisme, sous réserve de les justifier clairement.

Cette note rassemble donc les recommandations et propositions du Centre régional de la Propriété Forestière.

REMARQUE PRÉALABLE

Différentes législations ont institué des régimes particuliers (interdictions, autorisations administratives ou déclarations préalables) : monuments historiques, sites classés, ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), etc.

La présente note a pour objectif d'informer les collectivités sur ces législations particulières lorsqu'elles sont applicables aux espaces forestiers.

En revanche, chacune de ces législations et, pour certaines d'entre elles, chacun des sites concernés font l'objet de règles et de procédures spécifiques. Il était donc impossible, dans une note de portée générale de faire état de toutes ces dispositions.

La politique forestière relève de la compétence de l'Etat, comme le précise l'article L 121-1 du Code Forestier. Une commune ne peut donc, dans son PLU, édicter des règles de gestion sylvicoles applicables aux forêts privées et publiques.

CONTENU OBLIGATOIRE DES PLU

L'article L. 112-3 du **code rural** (repris par l'article R. 123-17 du **code de l'urbanisme**) dispose que :

« Les schémas directeurs, les plans d'occupation des sols ou les documents d'urbanisme en tenant lieu et les documents relatifs au schéma départemental des carrières **prévoyant une réduction des espaces agricoles ou forestiers** ne peuvent être rendus publics ou approuvés qu'après avis de la chambre d'agriculture, de l'Institut national des appellations d'origine dans les zones d'appellation d'origine contrôlée et, le cas échéant, du **centre régional de la propriété forestière**. »

- ⇒ **Il convient donc de préciser explicitement dans ces documents s'ils comportent une réduction des espaces agricoles ou forestiers.**

Cet article du code rural s'impose aussi aux collectivités ou services de l'État lorsqu'ils préparent schémas directeurs, plans d'occupation des sols ou documents d'urbanisme, ou schéma départemental des carrières.

Il est suggéré aux mairies de s'appuyer sur la nature de culture telle qu'elle figure à la matrice cadastrale ou de faire effectuer un état initial et un état final.

L'article L. 146-6 du **code de l'urbanisme (dans le chapitre portant dispositions particulières au littoral)** dispose que :

Le plan local d'urbanisme **doit** classer en espaces boisés, au titre de l'article L. 130-1 du présent code, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après consultation de la commission départementale des sites.

- ⇒ **Il convient donc, dans les communes soumises à la loi littoral, de déterminer les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes et de les classer en espaces boisés.**

CONTENU SOUHAITABLE

La région Picardie est parmi les moins boisées de France (17% contre 27% au niveau national) avec cependant des disparités importantes selon les départements (Aisne 18% ; Oise 22% ; Somme 9,2%). La région Nord Pas-de-Calais est la moins boisée (Nord : 8,7% ; Pas-de-Calais : 7,5%). Ces données départementales masquent toutefois le fait que certaines parties de la région sont très faiblement boisées : le tiers supérieur du bassin de la Somme est, par exemple, une des zones les moins boisées de toute la France (3,5%).

Il est donc souhaitable que les plans locaux d'urbanisme s'attachent à préserver les boisements constitués mais aussi et surtout les arbres hors forêt, haies et bosquets qui constituent des éléments essentiels du paysage et de la diversité.

Les boisements à créer peuvent aussi être classés en EBC par le PLU s'il est estimé que leur présence adulte jouera un rôle primordial sur les plans paysagers, lutte contre l'érosion, brise vent, protection diverse... Dans les autres cas, ils seront classés en zone N.

Le PLU a pour effet :

- D'interdire le défrichement sur les parties de la commune classées en Espace Boisé Classé,
- D'encadrer l'urbanisation éventuelle et, d'une manière générale, de l'ensemble des zones forestières classés ou non en EBC,
- De permettre au propriétaire de demander l'échange de son terrain classé en EBC pour un terrain à bâtir apporté par la commune (Urb. L. 130-2).

Pour être efficace et ne pas prêter à contentieux en matière forestière, le PLU doit :

- Délimiter clairement les zones forestières et les espaces boisés classés à conserver (EBC),
- Y laisser la possibilité de construire les bâtiments nécessaires à la gestion et à l'exploitation de la forêt, dès lors que cette nécessité est avérée, les services de l'État étant à la disposition des maires pour les aider à évaluer cette nécessité,
- S'interdire toute prescription ou recommandation concernant la gestion ou l'exploitation des zones forestières.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Nord - Pas-de-Calais - Picardie et certaines Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt sont en mesure de fournir une délimitation des zones forestières sur orthophotos au 1/5.000ème.

Cependant, il est rappelé que la délimitation graphique des espaces boisés classés à conserver suffit à elle seule à leur conférer un caractère opposable.

ERREURS À ÉVITER

Classement en espace boisé à conserver (Urb. L. 130-1)

L'article L. 130-1 du code de l'urbanisme dispose que :

« ...

Dans les bois, forêts ou parcs situés sur le territoire de communes où l'établissement d'un plan local d'urbanisme a été prescrit mais où ce plan n'a pas encore été rendu public, ainsi que dans tout espace boisé classé, les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable, sauf dans les cas suivants :

- S'il est fait application des dispositions des livres I et II du code forestier ;
- S'il est fait application d'un plan simple de gestion approuvé, conformément à l'article L. 222-1 du code forestier ;
- Si les coupes entrent dans le cadre d'une autorisation par catégories de coupe définies par arrêté préfectoral, après avis du Centre Régional de la Propriété Forestière.

...»

- ⇒ **Les règlements des zones A & N des PLU ne doivent donc édicter ni interdiction ni obligation de déclaration de coupes et abattages, sauf à préciser que ces dispositions ne concernent pas les coupes entrant dans le cadre d'un plan simple de gestion agréé ni celles qui ont été autorisées par un arrêté préfectoral pris après avis du Centre Régional de la Propriété Forestière.**

Clôtures (Urb L. 441-2)

L'article L. 441-2 du code de l'urbanisme dispose (2^{ème} alinéa) que « l'édification des clôtures habituellement nécessaires à l'activité agricole ou forestière n'est pas soumise à la déclaration prévue à l'alinéa 1^{er} du présent article ».

- ⇒ **Les règlements des zones A & N des PLU ne doivent donc édicter ni interdiction ni obligation de déclaration des clôtures ni prescription sur la nature de celles-ci, sauf à préciser que les clôtures habituellement nécessaires à l'activité agricole ou forestière ne sont pas soumises à déclaration.**

Type d'occupation

Les défrichements ne sont pas des occupations ni des utilisations du sol.

- ⇒ **Il n'est donc pas possible de les mentionner dans les articles 1 et 2 des règlements portant sur les types d'occupation ou d'utilisation du sol interdits ou soumis à conditions spéciales.**

Il est rappelé qu'en matière de défrichement, dans un PLU, seul le classement en EBC produit un effet réglementaire.

Choix des essences en plantation

Le législateur n'a pas donné aux autorités prescrivant ou établissant des PLU la possibilité d'interdire ou de prescrire les types d'essences autorisés en plantation.

- ⇒ **L'article R123-9 11° concerne les obligations imposées aux constructeurs en matière de plantations ; ces obligations ne sont donc pas opposables aux autres propriétaires ou locataires de terrains non bâtis, en particulier, en zone A ou N aux propriétaires ou exploitants agricoles et forestiers.**
- ⇒ **Les articles 13 des règlements doivent également s'abstenir de toute interdiction ou prescription qui pourrait prêter à contentieux, mais aussi éviter des recommandations qui pourraient prêter à confusion. Des recommandations sont possibles mais elles doivent être justifiées de façon explicite.**
- ⇒ **A fortiori, il convient d'éviter les notions d'essences « régionales », « locales » ou « indigènes », notions n'ayant fait l'objet d'aucune définition juridique ou scientifique stable.**

Abus de classement en EBC

Trop souvent, les bureaux d'étude classent systématiquement en EBC tout bois, forêt, bosquet. Ces classements peuvent être très contraignants pour le propriétaire car toutes les coupes sylvicoles sont soumises à déclaration excepté s'il y a un PSG agréé par le Centre Régional de la Propriété Forestière ou si les coupes entrent dans les catégories définies par arrêté préfectoral .

Par ailleurs, le classement en EBC est inutile pour les propriétés boisées de surface supérieure à 4 ha (qui peut être de 0,5 ha pour certaines communes) car il se superpose à l'arrêté préfectoral qui fixe les seuils d'autorisation de défrichement.

Les mairies qui reçoivent les déclarations préalables ne disposent pas des compétences nécessaires pour juger de l'intérêt ou non d'une coupe qui est destinée à améliorer le peuplement ou en assurer le renouvellement : il existe d'ailleurs de nombreuses catégories de coupes (amélioration, éclaircie, renouvellement, balivage...) en fonction des objectifs recherchés par ces coupes.

En conclusion, le classement EBC, s'il s'avère nécessaire, doit surtout concerner les haies, parcs, boisements de surface inférieure à celle fixée par l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département concernant le défrichement (généralement 4 ha) ou bien la commune peut-elle avoir recours à l'article L 123-1-5 III 2° pour les seuls espaces boisés non forestiers en édictant des règles particulières pour ces espaces tandis que pour les espaces boisés forestiers, seul l'article 130-1 peut être utilisé car la politique forestière relève de la compétence de l'Etat, comme le précise l'article L 121-1 du Code Forestier.

Trame verte et bleue

Le décret n° 2014-45 du 20 janvier 2014 portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (J.O. n° 18 du 22 janvier, texte n° 27) précise notamment que : "*les documents d'urbanisme ne peuvent dicter des modes particuliers de gestion des parcelles concernées" : il s'agit seulement d'éviter leur urbanisation.*"

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630) - Dossier complet

Chiffres clés Évolution et structure de la population

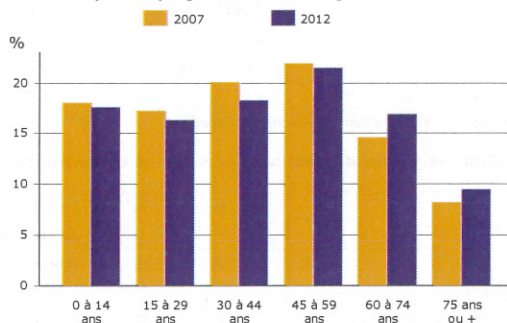
EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%
Ensemble	17 909	100,0
0 à 14 ans	3 158	17,6
15 à 29 ans	2 922	16,3
30 à 44 ans	3 272	18,3
45 à 59 ans	3 829	21,4
60 à 74 ans	3 019	16,9
75 ans ou plus	1 710	9,5

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2012

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	8 758	100,0	9 151	100,0
0 à 14 ans	1 602	18,3	1 556	17,0
15 à 29 ans	1 498	17,1	1 423	15,6
30 à 44 ans	1 655	18,9	1 617	17,7
45 à 59 ans	1 885	21,5	1 944	21,2
60 à 74 ans	1 445	16,5	1 574	17,2
75 à 89 ans	632	7,2	942	10,3
90 ans ou plus	42	0,5	94	1,0
0 à 19 ans	2 114	24,1	2 048	22,4
20 à 64 ans	5 197	59,3	5 165	56,4
65 ans ou plus	1 447	16,5	1 938	21,2

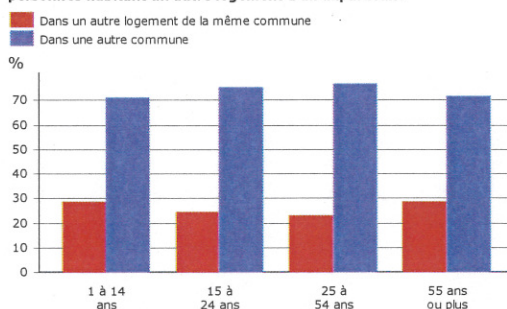
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP T4M - Lieu de résidence 1 an auparavant

	2012	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	17 715	100,0
Même logement	15 887	89,7
Autre logement de la même commune	464	2,6
Autre commune du même département	1 086	6,1
Autre département de la même région	29	0,2
Autre région en France métropolitaine	244	1,4
Autre région dans un Dom	2	0,0
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	4	0,0

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP G3 - Lieu de résidence antérieur par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	%
Ensemble	14 769	100,0
Agriculteurs exploitants	84	0,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	429	2,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	390	2,6
Professions intermédiaires	1 376	9,3
Employés	2 061	14,0
Ouvriers	3 677	24,9
Retraités	4 660	31,6
Autres personnes sans activité professionnelle	2 093	14,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	7 234	7 535	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	63	21	0,2	0,9	0,3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	275	153	0,2	4,4	2,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	241	148	0,4	4,4	1,3
Professions intermédiaires	703	674	5,7	16,0	3,0
Employés	394	1 667	18,0	21,9	3,8
Ouvriers	2 655	1 022	24,7	40,7	7,2
Retraités	2 165	2 494	0,0	0,4	75,8
Autres personnes sans activité professionnelle	737	1 356	50,7	11,3	6,6

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

Chiffres clés Couples - Familles - Ménages

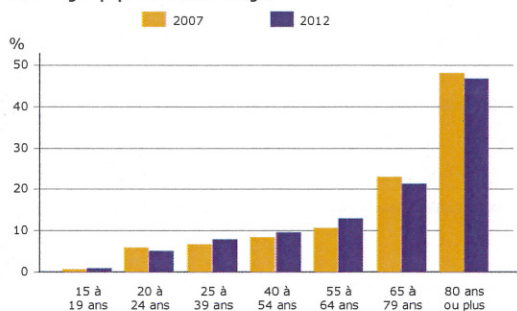
EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2012	%	2012
Ensemble	7 535	100,0	17 793
Ménages d'une personne	1 899	25,2	1 899
hommes seuls	746	9,9	746
femmes seules	1 153	15,3	1 153
Autres ménages sans famille	140	1,9	340
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	5 497	72,9	15 555
un couple sans enfant	2 636	35,0	5 400
un couple avec enfant(s)	2 257	30,0	8 598
une famille monoparentale	603	8,0	1 557

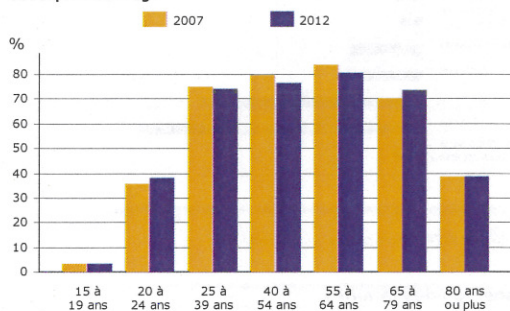
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



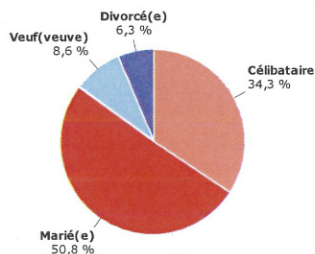
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FAM G4 - État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus en 2012



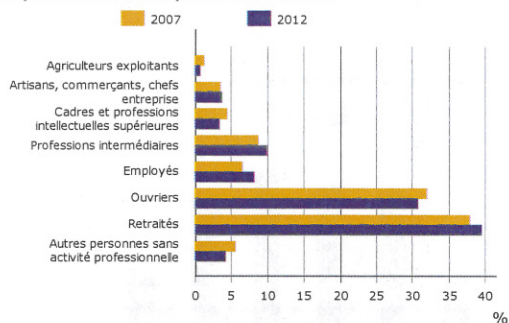
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	7 535	100,0	17 793	100,0
Agriculteurs exploitants	46	0,6	139	0,8
Artisans, commerçants, chefs entreprise	275	3,7	763	4,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	253	3,4	726	4,1
Professions intermédiaires	745	9,9	2 044	11,5
Employés	612	8,1	1 375	7,7
Ouvriers	2 310	30,7	6 772	38,1
Retraités	2 986	39,6	5 231	29,4
Autres personnes sans activité professionnelle	307	4,1	743	4,2

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM T3 - Composition des familles

	2012	%
Ensemble	5 526	100,0
Couples avec enfant(s)	2 257	40,9
Familles monoparentales	624	11,3
hommes seuls avec enfant(s)	128	2,3
femmes seules avec enfant(s)	496	9,0
Couples sans enfant	2 644	47,9

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2012	%
Ensemble	5 526	100,0
Aucun enfant	3 020	54,6
1 enfant	1 165	21,1
2 enfants	908	16,4
3 enfants	320	5,8
4 enfants ou plus	112	2,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

Chiffres clés Emploi - Population active

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2012
Ensemble	11 366
Actifs en %	71,1
actifs ayant un emploi en %	59,9
chômeurs en %	11,1
Inactifs en %	28,9
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,9
retraités ou préretraités en %	11,5
autres inactifs en %	10,5

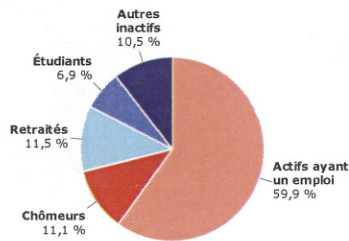
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2012

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	11 366	8 078	71,1	6 813	59,9
15 à 24 ans	1 948	1 056	54,2	684	35,1
25 à 54 ans	6 814	6 068	89,1	5 278	77,5
55 à 64 ans	2 605	953	36,6	850	32,6
Hommes	5 710	4 324	75,7	3 734	65,4
15 à 24 ans	1 000	575	57,5	393	39,4
25 à 54 ans	3 433	3 236	94,3	2 867	83,5
55 à 64 ans	1 277	513	40,2	473	37,1
Femmes	5 657	3 754	66,4	3 079	54,4
15 à 24 ans	948	481	50,8	291	30,7
25 à 54 ans	3 381	2 832	83,8	2 411	71,3
55 à 64 ans	1 328	440	33,1	377	28,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	8 082	6 773
dont		
Agriculteurs exploitants	79	79
Artisans, commerçants, chefs entreprise	411	382
Cadres et professions intellectuelles supérieures	384	357
Professions intermédiaires	1 364	1 261
Employés	2 061	1 659
Ouvriers	3 661	3 035

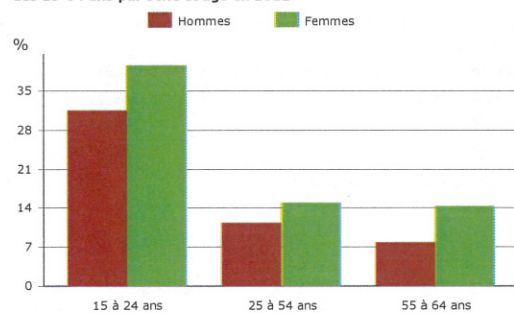
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2012
Nombre de chômeurs	1 266
Taux de chômage en %	15,7
Taux de chômage des hommes en %	13,7
Taux de chômage des femmes en %	18,0
Part des femmes parmi les chômeurs en %	53,3

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T5 - Emploi et activité

	2012
Nombre d'emplois dans la zone	7 992
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	6 867
Indicateur de concentration d'emploi	116,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	55,2

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Nombre	%
Ensemble	7 861	100,0
Agriculteurs exploitants	84	1,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	449	5,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	594	7,6
Professions intermédiaires	1 393	17,7
Employés	1 718	21,9
Ouvriers	3 624	46,1

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2012			
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	7 861	100,0	44,5	92,0
Agriculture	124	1,6	19,5	32,4
Industrie	3 789	48,2	33,8	96,8
Construction	350	4,5	11,5	83,0
Commerce, transports, services divers	1 866	23,7	48,6	84,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 732	22,0	72,0	95,5

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de travail.

Chiffres clés Caractéristiques de l'emploi

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2012

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	6 866	100,0	15,3	45,2
Salariés	6 236	90,8	15,9	46,1
Non-salariés	630	9,2	9,4	36,6

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2012

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	3 348	5,9	2 858	27,2
15 à 24 ans	384	22,8	278	44,2
25 à 54 ans	2 580	3,2	2 246	24,8
55 à 64 ans	383	7,3	335	28,8

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

	2012	%
Ensemble	7 992	100,0
Salariés	7 279	91,1
dont femmes	3 265	40,9
dont temps partiel	1 010	12,6
Non-salariés	714	8,9
dont femmes	240	3,0
dont temps partiel	69	0,9

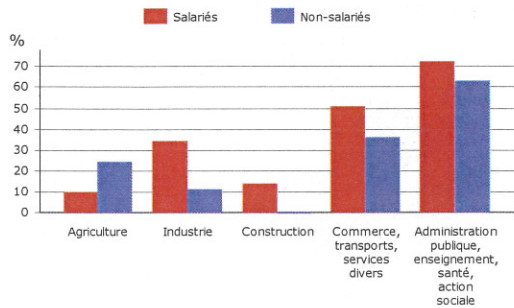
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de travail.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2012



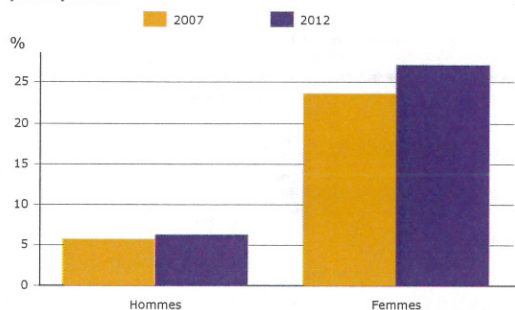
Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	3 763	100,0	3 103	100,0
Salariés	3 364	89,4	2 872	92,6
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	2 872	76,3	2 369	76,3
Contrats à durée déterminée	174	4,6	287	9,3
Intérim	172	4,6	97	3,1
Emplois aidés	24	0,6	62	2,0
Apprentissage - Stage	122	3,2	57	1,8
Non-Salariés	399	10,6	231	7,4
Indépendants	189	5,0	142	4,6
Employeurs	206	5,5	72	2,3
Aides familiaux	4	0,1	16	0,5

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



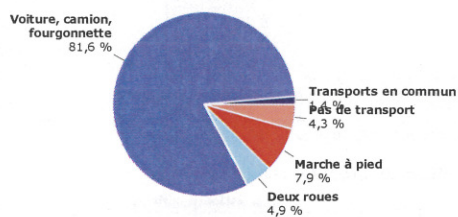
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2012	%
Ensemble	6 866	100,0
Travaillent :		
dans la commune de résidence	1 811	26,4
dans une commune autre que la commune de résidence	5 055	73,6
située dans le département de résidence	4 180	60,9
située dans un autre département de la région de résidence	44	0,6
située dans une autre région en France métropolitaine	827	12,0
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	3	0,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2012



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

Chiffres clés Logement

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2012	%
Ensemble	8 350	100,0
Résidences principales	7 506	89,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	244	2,9
Logements vacants	600	7,2
Maisons	7 516	90,0
Appartements	790	9,5

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2012	%
Ensemble	7 506	100,0
1 pièce	44	0,6
2 pièces	407	5,4
3 pièces	1 484	19,8
4 pièces	2 339	31,2
5 pièces ou plus	3 231	43,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T5 - Résidences principales en 2012 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2010	7 280	100,0
Avant 1946	2 350	32,3
De 1946 à 1990	3 616	49,7
De 1991 à 2009	1 314	18,1

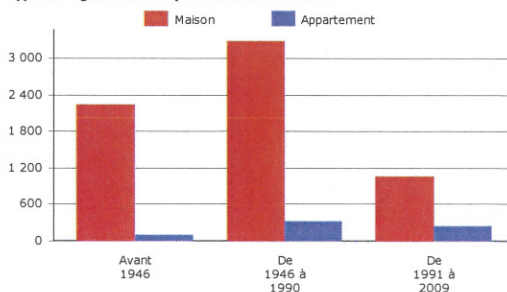
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2012
Ensemble des résidences principales	4,4
maison	4,5
appartement	3,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG G1 - Résidences principales en 2012 selon le type de logement et la période d'achèvement



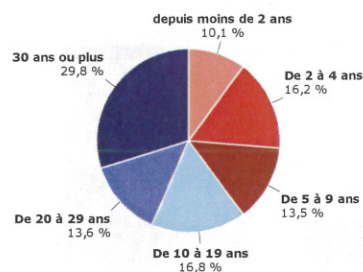
Résidences principales construites avant 2010.
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2012

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	7 506	100,0	17 706	4,4	1,9
Depuis moins de 2 ans	758	10,1	1 876	3,9	1,6
De 2 à 4 ans	1 219	16,2	3 170	4,0	1,5
De 5 à 9 ans	1 010	13,5	2 803	4,4	1,6
10 ans ou plus	4 520	60,2	9 857	4,6	2,1

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2012			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	7 506	100,0	17 706	20,0
Propriétaire	5 058	67,4	11 766	25,6
Locataire	2 300	30,6	5 611	8,2
dont d'un logement HLM loué vide	710	9,5	1 839	9,8
Logé gratuitement	147	2,0	329	15,6

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2012	%
Ensemble	7 506	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	7 187	95,8
Chauffage central collectif	343	4,6
Chauffage central individuel	3 893	51,9
Chauffage individuel "tout électrique"	1 535	20,5

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2012	%
Ensemble	7 506	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	4 930	65,7
Au moins une voiture	6 438	85,8
1 voiture	3 660	48,8
2 voitures ou plus	2 779	37,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Chiffres clés Diplômes - Formation

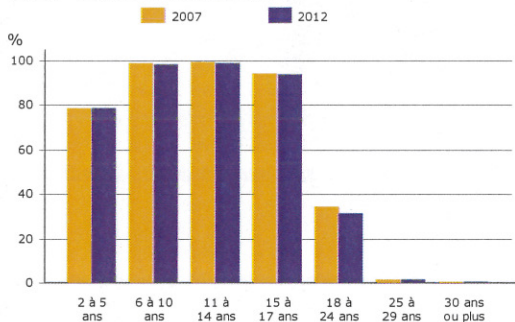
EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2012

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	787	620	78,8	80,1	77,3
6 à 10 ans	1 092	1 076	98,5	99,1	98,0
11 à 14 ans	896	887	99,0	98,7	99,3
15 à 17 ans	622	584	93,9	93,2	94,6
18 à 24 ans	1 325	417	31,5	33,6	29,2
25 à 29 ans	974	16	1,6	1,4	1,9
30 ans ou plus	11 830	52	0,4	0,5	0,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



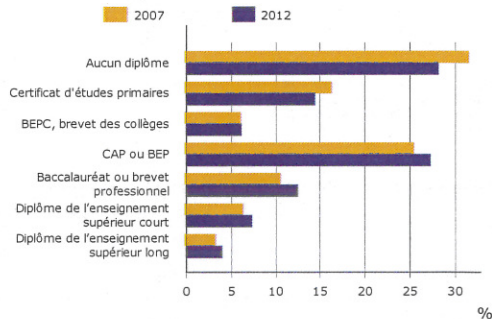
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	13 681	6 603	7 079
<i>Part des titulaires en %</i>			
d'aucun diplôme	28,2	27,4	28,9
du certificat d'études primaires	14,5	11,2	17,7
du BEPC, brevet des collèges	6,2	5,2	7,2
d'un CAP ou d'un BEP	27,3	33,4	21,7
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	12,5	12,1	12,8
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	7,3	6,8	7,8
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	4,0	3,9	4,0

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Séries historiques des résultats du recensement

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	16 930	18 172	18 160	18 006	17 723	17 817	17 909
Densité moyenne (hab/km ²)	188,1	201,9	201,8	200,1	196,9	198,0	199,0

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

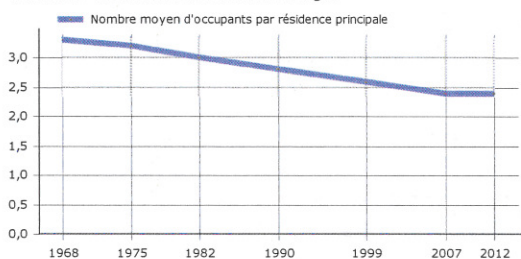
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012
Variation annuelle moyenne de la population en %	+1,0	0,0	-0,1	-0,2	+0,1	+0,1
due au solde naturel en %	+0,8	+0,4	+0,4	+0,2	+0,1	+0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,2	-0,4	-0,5	-0,4	0,0	+0,0
Taux de natalité (‰)	18,5	14,3	13,7	10,9	11,0	10,5
Taux de mortalité (‰)	10,6	10,1	9,6	9,1	9,9	9,8

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales - État civil.

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



Ce graphique fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	5 381	6 123	6 720	6 969	7 289	7 934	8 350
Résidences principales	5 063	5 667	6 030	6 350	6 734	7 202	7 506
Résidences secondaires et logements occasionnels	94	151	201	200	210	214	244
Logements vacants	224	305	489	419	345	518	600

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Chiffres clés Tourisme**EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)****TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2015**

	Hôtels	Chambres
Ensemble	2	73
1 étoile	0	0
2 étoiles	2	73
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2015

	Terrains	Emplacements
Ensemble	0	0
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2015

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	1	80
Résidence de tourisme - Résidence hôtelière	0	0
Village vacances - Maison familiale	1	80
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0

(1) chambres, appartements, dortoirs...

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

Chiffres clés Démographie des entreprises en 2014

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

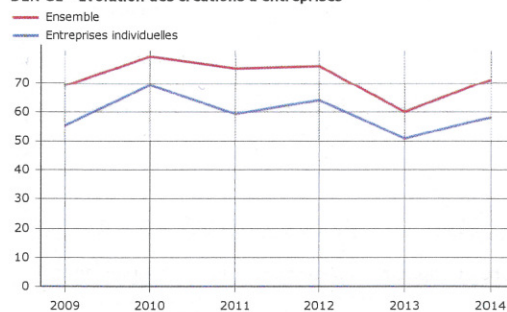
DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2014

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	71	100,0	10,9
Industrie	7	9,9	4,7
Construction	9	12,7	13,6
Commerce, transports, services divers	52	73,2	14,0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	16	22,5	11,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3	4,2	4,7

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2014

	Entreprises individuelles créées	Part en % dans l'ensemble des créations des entreprises individuelles
Ensemble	58	81,7
Industrie	6	85,7
Construction	8	88,9
Commerce, transports, services divers	41	78,8
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	15	93,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3	100,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

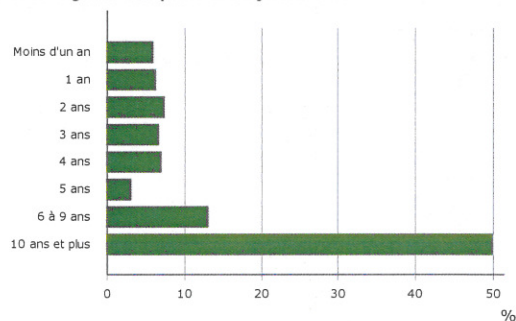
DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2014

	Nombre	%
Ensemble	650	100,0
Industrie	148	22,8
Construction	66	10,2
Commerce, transports, services divers	372	57,2
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	138	21,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	64	9,8

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2014



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

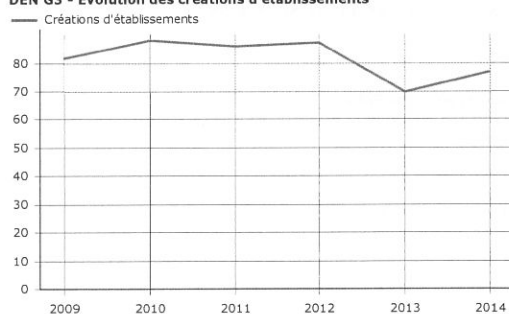
DEN T4 - Créations d'établissements par secteur d'activité en 2014

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	77	100,0	9,5
Industrie	9	11,7	4,6
Construction	10	13,0	14,5
Commerce, transports, services divers	55	71,4	11,8
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>18</i>	<i>23,4</i>	<i>10,1</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3	3,9	3,8

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DEN G3 - Évolution des créations d'établissements



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2014

	Nombre	%
Ensemble	809	100,0
Industrie	195	24,1
Construction	69	8,5
Commerce, transports, services divers	465	57,5
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>178</i>	<i>22,0</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	80	9,9

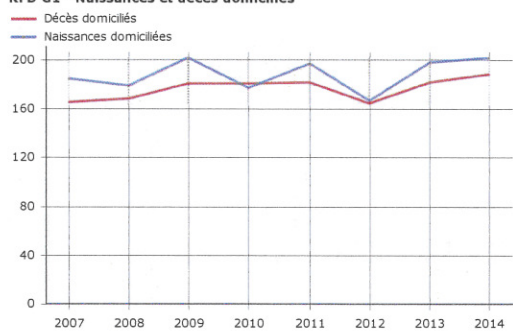
Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Chiffres clés Naissances et décès 2007 à 2014

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Chiffres clés Caractéristiques des établissements en 2013

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2013

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	1 134	100,0	674	323	60	45	32
Agriculture, sylviculture et pêche	104	9,2	82	22	0	0	0
Industrie	179	15,8	57	58	19	26	19
Construction	83	7,3	48	28	4	3	0
Commerce, transports, services divers	599	52,8	399	166	23	8	3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	189	16,7	101	72	11	4	1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	169	14,9	88	49	14	8	10

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

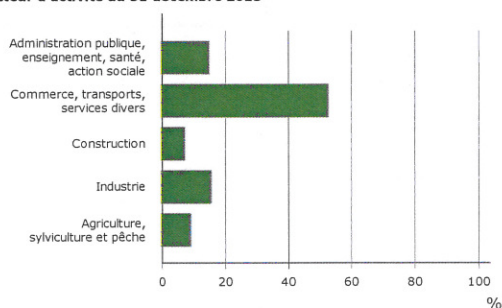
CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2013

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	6 803	100,0	1 114	820	1 357	1 304	2 208
Agriculture, sylviculture et pêche	33	0,5	33	0	0	0	0
Industrie	3 944	58,0	265	269	809	507	2 094
Construction	209	3,1	92	51	66	0	0
Commerce, transports, services divers	1 280	18,8	509	309	252	210	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	590	8,7	267	143	119	61	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 337	19,7	215	191	230	587	114

Champ : ensemble des activités.

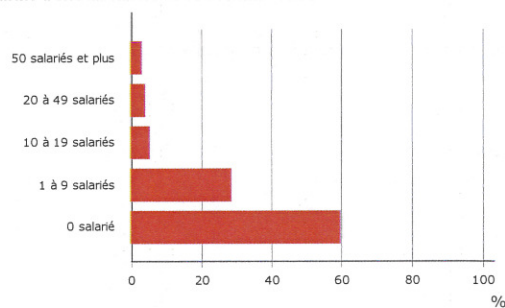
Source : Insee, CLAP.

CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2013



Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2013



Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2013

	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	1 134	100,0	6 803	100,0
Sphère productive	493	43,5	4 422	65,0
<i>dont domaine public</i>	0	0,0	0	0,0
Sphère présentielle	641	56,5	2 381	35,0
<i>dont domaine public</i>	76	6,7	866	12,7

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

Chiffres clés Revenus et pauvreté des ménages en 2012

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2012

	2012
Nombre de ménages fiscaux	7 487
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	17 904,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 448
Part des ménages fiscaux imposés en % (1)	59,3

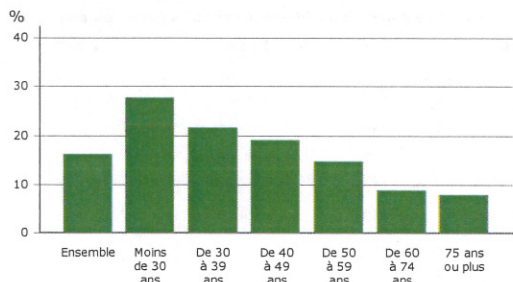
(1) Cet indicateur est soumis aux règles du secret statistique :

pas de valeur pour les territoires de moins de 1000 ménages fiscaux et moins de 2000 personnes.

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

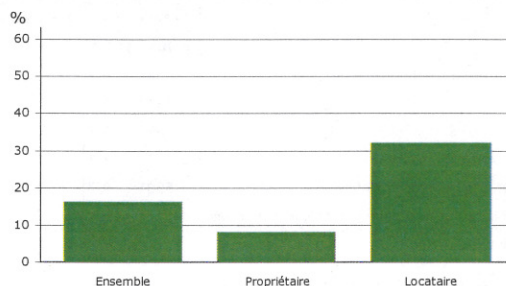
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2012



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2012



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2012

	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	66,8
dont traitements, salaires et chômage	61,8
dont revenus des activités non salariées	5,0
Pensions, retraites et rentes	31,1
Revenus du patrimoine	9,7
Ensemble des prestations sociales	6,0
dont prestations familiales	2,5
dont minima sociaux	1,9
dont prestations logement	1,6
Impôts	-13,6

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2012

	2012
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 448
Rapport interdécile (sans unité)	2,8
1er décile (en euros)	10 328,0
9e décile (en euros)	28 634,0

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Chiffres clés Salaires et revenus d'activité

EPCI de La CC du Vimeu Industriel (248000630)

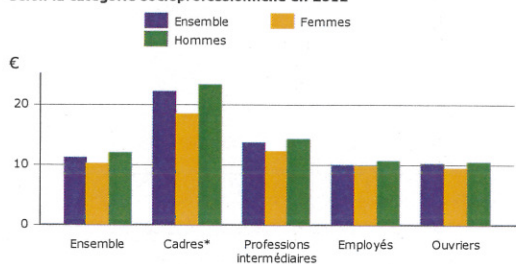
SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	11,1	10,2	11,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	22,0	18,4	23,2
Professions intermédiaires	13,6	12,3	14,1
Employés	10,0	9,8	10,6
Ouvriers	10,1	9,4	10,4

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

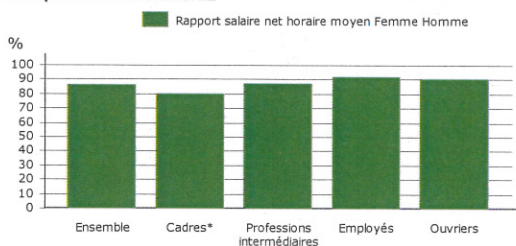


* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL G2 - Salaire net horaire moyen total des femmes par rapport à celui des hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL T2 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2012

	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 26 ans	9,0	8,8	9,2
De 26 à 50 ans	11,0	10,1	11,6
Plus de 50 ans	12,4	11,0	13,3

Champ : Secteur privé et entreprises publiques.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

